

PREFECTURE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE.

**demande d'autorisation d'exploiter une carrière de granite
au lieu-dit « Vareilles » par la SAS MARQUET TP,
sur le territoire de la commune de Saint Pierre Le Vieux.**

Le public est informé qu'en application du code de l'environnement, l'arrêté n° 2014350-0004 du 16 décembre 2014 prescrit l'ouverture d'une enquête publique, sur le projet présenté par la SAS MARQUET TP, dont le siège social est ZI La Florizane 15100 Saint Flour en vue d'obtenir l'autorisation susvisée. Cette enquête publique se déroulera du **mercredi 28 janvier 2015 au lundi 02 mars 2015 inclus**, à la mairie de Saint Pierre le Vieux.

Un dossier comprenant notamment l'étude d'impact, le résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative environnementale sera déposé en mairies de Blavignac, Le Malzieu Forain, Le Malzieu Ville, Prunières, Saint-Chély d'Apcher, Saint Pierre le Vieux, et pourra être consulté par le public aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale sont consultables sur le site internet des services de l'Etat www.lozere.gouv.fr. à la rubrique « Publication/enquêtes publiques.

Toute personne peut obtenir des renseignements sur le dossier auprès de la SAS MARQUET TP, M. Philippe MARQUET, directeur, ZI La Florizane – 15100 Saint Flour.
Tel. : 04-71-60-62-50.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture service des enquêtes publiques.

M. Georges WINCKLER, chef du service départemental du renseignement intérieur, en retraite, désigné par le tribunal administratif de Nîmes en qualité de commissaire-enquêteur, recevra personnellement le public à la mairie de Saint Pierre le Vieux :

- mercredi 28 janvier 2015, de 13h30 à 16h30,
- samedi 7 février 2015, de 10h00 à 13h00,
- lundi 2 mars 2015, de 09h00 à 12h00.

Mme. Fabienne DELMAS, assistante de direction, est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

.../...

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public sur ce projet pourront être :

- soit consignées sur les registres d'enquête déposés dans les mairies susvisées,
- soit adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Saint Pierre le Vieux, siège de l'enquête publique,
- soit présentées verbalement au commissaire-enquêteur lors de ses jours et heures de permanences.

A l'issue de l'enquête, le mémoire en réponse du demandeur, le rapport contenant les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront déposés à la préfecture de la Lozère (secrétariat général - bureau de la coordination des politiques et des enquêtes publiques, faubourg Montbel - 48000 Mende), dans les mairies précitées et mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat : www.lozere.gouv.fr .

Au terme de la procédure, le préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale

SIGNE

Marie-Paule DEMIGUEL